

Rubrique: Economie, travail et éducation
Sous-rubrique: Autorisation hôtellerie et restauration
Date de publication: KABVS 17.06.2024
Visible par le public jusqu'au: 17.07.2024
Numéro de publication: AR-VS05-0000001164

Entité de publication



Commune de Chippis, Grande Avenue 5, 3965 Chippis

Demande d'autorisation: hôtellerie et restauration - Massimo Pepe, Chippis

Bénéficiaire de l'autorisation

Massimo Pepe

Domicile:

3960 Sierre

Informations sur les locaux de l'organisation concernée

Adresse: Grande Avenue 13 - 3965 Chippis

Parcelle n° 83 - folio 1 - Au lieu-dit Chippis

Contenu de l'avis

Enseigne: Cherry Bar

Heures d'ouverture et de fermeture: 7h/24h

Début de l'activité: 18.04.2024

Description de la prestation de services

Offre de mets et/ou de boissons avec ou sans alcool à consommer sur place.

Moyen de droit / Consultation

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Commune de Chippis porte à la connaissance du public que M. Massimo Pepe, domicilié à Sierre, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par courrier recommandé à la Commune, dans les 30 jours dès la présente publication.

Point de contact

Commune de Chippis

Grande Avenue 5, Case postale 24

3965 Chippis

Délai

Expiration du délai: 18.07.2024